

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

2015 V. 401 Vœu relatif au renforcement des écoles maternelles du secteur Tanger/Aubervilliers.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Depuis plusieurs années, les effectifs des élèves des écoles maternelles du secteur Tanger/Aubervilliers (41, rue de Tanger, 15, rue de Tanger, 34, rue du Maroc et 28/30, rue d'Aubervilliers) sont orientés à la baisse. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance, sans qu'il soit possible de n'en retenir qu'une seule : déménagement de familles nombreuses vers des logements plus adaptés, vieillissement des habitants du parc social dans le quartier, choix de certaines familles de ne pas scolariser leurs enfants dès l'école maternelle ou de les maintenir en jardin d'enfants, recours à l'école privée...

Cette diminution globale a plusieurs conséquences :

- Certaines positives : le nombre d'élèves par classe est plus réduit dans ces écoles, ce qui rend les conditions d'enseignement plus favorables dans un quartier qui accueille nombre de familles défavorisées sur le plan social et/ou culturel.

- D'autres moins favorables : la diminution régulière des effectifs a conduit l'Education Nationale à prononcer régulièrement des fermetures de classes depuis plusieurs années (1 fermeture en 2014, 2 fermetures en 2015). Ces fermetures ont pour effet de déstabiliser les équipes enseignantes mais surtout rendent plus difficiles l'inscription dans le long terme de leurs projets pédagogiques. L'hypothèse de la fermeture de l'école du 28/30 rue d'Aubervilliers avait même été clairement évoquée par l'Académie pour la rentrée 2015. Cette hypothèse a été écartée. Autre conséquence : l'instauration d'une forme de concurrence entre les écoles du secteur pour attirer des élèves, avec des demandes récurrentes, et souvent contradictoires, de modifications de la sectorisation. Ces modifications n'auraient pourtant qu'un effet partiel puisque tout élargissement de secteur en faveur d'une école se traduit immédiatement par une perte d'effectif pour les écoles voisines...

Face aux impasses d'une vision réduite à la défense par chacun de « son école », la Mairie du 19e a pris l'initiative d'engager une réflexion élargie à l'échelle du quartier tout entier et de son réseau d'écoles afin de faire émerger des solutions susceptibles de renforcer globalement les écoles maternelles de ce secteur et leur permettre d'asseoir leurs projets sur le long terme, et d'y associer les équipes pédagogiques des écoles et en premier lieu les directeurs, les inspectrices de l'Education Nationale et les parents d'élèves en lien avec le Conseil de quartier.

Plusieurs réunions se sont déjà tenues, les 24 mars et 8 juin derniers. Une prochaine est prévue en janvier afin de poursuivre ces échanges sur la base des effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée qui seront connus à ce moment.

Dans le même temps, une première initiative intitulée « En route vers l'école maternelle » est organisée par la Mairie du 19e, les écoles maternelles et crèches du secteur, le centre social Tanger, qui devait se dérouler le 21 novembre. Elle aura finalement lieu le samedi 23 janvier 2016. L'objectif de cette manifestation destinée aux parents du quartier est de valoriser la qualité pédagogique des écoles maternelles et de rassurer les parents afin de les inciter à y inscrire leurs enfants.

Au regard de cette situation,

Sur proposition de François Dagnaud, Nicolas Nordman et des élus du groupe Socialiste et Apparentés, de Fanny Gaillanne et des élus du groupe Communiste Front de Gauche, d'Aurélié Solans et des élus du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

- la Mairie de Paris soit la garante d'un dialogue continu entre l'ensemble des acteurs concernés, qui vise à renforcer l'attractivité des quatre écoles maternelles du secteur Tanger/Aubervilliers, et développer un projet pédagogique local qui s'appuie sur la mutualisation des moyens et des locaux des quatre écoles.
- l'Education Nationale s'inscrive dans cette dynamique et accompagne cette ambition en assurant les moyens nécessaires à la pérennité de ces quatre établissements maintenus.